

EXAMEN BRGADER





EXAMEN CLASSIQUE: 300 POSTES

EXAMEN SUEP: 50 POSTES

*Journal officiel du 30 septembre 2022 fixant le nombre de postes à l'examen de Brigadier de police. Examen classique défini à l'article 12-1 1° du décret 2004-1439 du 23 décembre 2004: 300 postes. Examen suep défini à l'article 12-1 2° du décret 2004-1439 du 23 décembre 2004: 50 postes.